

ont monté à la Pointe-aux-Trembles. Ils ont reçu une fusillade d'environ 40 sauvages, où ils ont perdu six à sept hommes et autant de blessés. Ils ont environné les maisons autour de l'église, et ont fait trois hommes prisonniers, dont le sieur La Casse,, qui avait quitté la compagnie de réserve, sous prétexte d'un mal de jambes, était du nombre. Il a été pris en chemin dans un bled (.) avec le sieur Lainé et le sieur Fricbet. Ils ont emmené environ treize femmes de la ville réfugiées au dit lieu, dont mesdames Duchesnay, De Charney, sa mère, sa sœur, Mlle Couillard, la famille, Joly Mailhot, Magnan, étaient du nombre. Ils les ont traitées avec toute la politesse possible. Le général Wolfe était à la tête, et le sieur Stobbs était du nombre qui a fait bien des compliments.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les Anglais ne leur avaient fait aucun tort, et que les sauvages ont pillé les maisons et presque tous les biens de ces familles réfugiées.

Le pauvre Michaud a reçu un coup de balle dans la joue.

Les Anglais ont laissé la majeure partie des autres femmes, et surtout celles enceintes.

22. — Environ les neuf heures, ils ont envoyé un parlementaire de l'Anse des Mères pour offrir de remettre à terre toutes les femmes, à condition qu'on laisserait passer un petit bateau chargé de leurs malades et blessés. Cette offre a été acceptée. Nous avons été recevoir les femmes à l'Anse des Mères à trois heures de relevée, et qui ont été reconduites avec beaucoup de politesse. Chaque officier a donné son nom aux belles prisonnières qu'ils avaient faites. Les Anglais avaient promis de ne point canonner ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos, mais que, passé cette heure, ils feraient un feu d'aise. Ils tinrent leur parole ; à neuf heures, ils tirèrent, par quart d'heure, dix à douze bombes, dont partie remplies d'artifice. Ils mirent le feu à la Paroisse (l'église paroissiale) et chez M. Rotot. La Paroisse ainsi que les maisons depuis M. Duplessis jusque chez M. Imbert, et toutes les maisons de derrière, dont la mienne, (rue St. Joseph) qu'occupait Francheville, est du nombre, ont été consumées par les flammes.

Heureusement que presque personne n'a été tué, à l'exception d'un canonnier qui, ayant mis la gorgoussie dans un canon trop chaud, a été tué. Une bombe est tombée sur la maison de M. Ouillanne qui a blessé la servante à la cuisse et blessé à mort un homme.

23. — A quatre heures du matin les Anglais ont essayé de faire passer deux frégates par devant la ville ; mais au feu de nos canons ils se sont retirés. Ils n'ont presque point canonné de la journée ni bombardé.

24. — Les Anglais ont recommencé à bombarder et canonner la ville.

25. — Sur les vols considérables qui se faisaient à Québec, tant par les matelots, soldats et miliciens, je dis à M. Daine qu'il serait nécessaire que M. le gouverneur et l'Intendant fissent une Ordonnance pour les faire pendre sommairement.

Le plan qui avait été dressé de l'Ordonnance et qui était en ces termes fut approuvé et suivi. Je fus nommé greffier de la commission. Les Anglais continuèrent à bombarder et canonner.

"(1) Son Excellence, piqué du peu d'égards que les habitants du Canada ont eu à son Placard du 27ème du mois dernier, a résolu de ne plus écouter les sentiments d'humanité qui le portaient à soulager des gens aveuglés dans leur propre misère. Les Canadiens se montrent par leur conduite indignes des offres avantageuses qu'il leur faisait. C'est pourquoi il a donné ordre au commandant de ses troupes légères et à autres officiers de s'avancer dans le pays pour y saisir et amener les habitants et leurs troupeaux et y détruire et renverser ce qu'ils jugeront à propos. Au reste, comme il se trouve fiché d'en venir aux barbares extrémités dont les Canadiens et les Indiens leurs alliés lui montrent l'exemple, il se propose de différer jusqu'au 1er août prochain à décider du sort des prisonniers qui peuvent être faits, avec lesquels il usera de représailles ; à moins que pendant cet intervalle les Canadiens ne viennent à se soumettre aux termes qu'il leur a proposés dans son Placard, et par leur soumission, toucher sa clémence et le porter à la douceur.

"A St. Henry, le 25 juillet 1759.

"JOSEPH DAILING,

"Major des troupes légères."

Un parti de sauvages outaouais et de différentes nations passèrent le Sault Montmorency, se firent apercevoir de l'ennemi et se mirent ventre à terre. Les Anglais qui s'étaient aperçus de leur manœuvre défilèrent par deux colonnes, environ 1,500 hommes pour les cerner. Les sauvages attendirent avec patience trois heures ventre à terre, et les ayant vus à portée, firent leur décharge et tuèrent environ 60

hommes. M. de Répigny demanda 2,000 hommes à M. de Lévis, qui, les ayant demandés à M. le général de Montcalm, arrivèrent trop tard. La consternation était si grande parmi les Anglais qu'ils fuyaient en criant : "tout est perdu" ; mais on n'a pas profité de ce coup. Ils ont continué tout le jour à canonner et à bombarder, et la nuit aussi. Le dégât y augmentait de jour en jour. Le même jour ils ont fait jouer une nouvelle batterie de douze pièces de canon au dessus de la Cabane des Pères.

Nous avons appris le même jour que les Anglais avaient fait un détachement pour aller à St. Henry pour chercher des provisions, où ils ont pris 200 femmes et le curé. Ils ont renvoyé Mlle St. Paul.

(A continuer.)

EDUCATION.

Apprendre par l'Instituteur ou apprendre de l'Instituteur.

Tous les moyens d'inculquer aux enfants les connaissances qu'ils doivent acquérir se rattachent à deux systèmes différents ; le premier consiste à leur exposer ce qu'ils ont à retenir ; le second à le leur faire trouver : c'est-à-dire que le rôle de l'élève est *passif* ou *actif*.

Dans le premier cas, les progrès dépendent de l'attention et de la mémoire ; l'intelligence a peu de difficultés à vaincre ; elles sont aplanies par le talent et l'habileté de l'instituteur. — Tout change avec le second procédé : le maître ne fait que diriger les efforts de l'élève, dont l'activité et l'intelligence se trouvent en jeu. Les connaissances n'émanent plus de l'initiative de l'instituteur ; l'élève les acquiert par son travail personnel. On n'apporte plus la nourriture à l'esprit qui va la chercher, tantôt en parcourant la route dont l'accès lui a été ouvert, tantôt en se détournant pour suivre ses propres inspirations, auxquelles on l'abandonne.

Il est facile à première vue de saisir la supériorité de ce dernier moyen ; car l'œuvre de l'instituteur ne se borne pas à donner des connaissances à ses élèves, il doit avant tout développer leurs facultés intellectuelles, et particulièrement leur jugement. On ne parvient à ce but que par de fréquents exercices qui font trouver aux élèves, par eux-mêmes, ce qu'ils doivent apprendre ; il n'y a pas de meilleur système d'instruction.

Le maître peut ainsi distribuer ses soins à ses élèves pour fortifier leur faiblesse, et pour éviter d'aller lui-même trop vite dans ses explications ; on dissipe ainsi le doute, on caractérise chaque notion, on accoutume à la réflexion, on met de l'ordre et de la netteté dans les idées.

En agissant différemment, on ne reconnaît presque plus les points mal saisis par les élèves, on néglige d'y revenir, et on ressemble à un architecte qui bâtit sur des fondations peu solides, par conséquent insuffisantes.

Quelquefois encore, l'instituteur est exposé à ne pas mettre son langage à la portée de ses jeunes auditeurs, qui entendent sans comprendre. Alors la légèreté de leur âge les rend distraits, et le but à atteindre est manqué.

La mémoire souffre d'un pareil enseignement, qu'elle ne retient pas, faute de clarté. Tandis qu'une chose bien comprise s'imprime dans le souvenir, surtout quand nous la cherchons et la découvrons nous-mêmes, comme une règle, un principe, un fait que notre intelligence s'assimile.

D'ailleurs, on soulage ainsi la mémoire, qui s'affaiblit lorsqu'elle est surchargée, et qui se mûrit par l'influence du jugement, venant en aide à l'intelligence.

Il est vrai que l'intelligence et le jugement sont moins précoces que la mémoire. Mais ces deux facultés appartiennent aussi à l'enfance, elles peuvent se développer en même temps que la mémoire.

Ce serait une erreur de penser que la culture exclusive de la mémoire puisse donner aux élèves une plus grande somme de connaissances durant les premiers temps de l'éducation, et qu'il n'y ait ensuite qu'à exercer les autres facultés à l'aide de ce développement mnémonique. En agissant de cette manière, on

(1) Proclamation du général Wolfe.